

Numéro	Date	Centre producteur	Type
1262432101419	08/07/2026	14321 - AFTRAL TOURS	06

LA COUDRIERE

37210 PARCAY-MESLAY
SIRET : 30540504502237
Code UAI : 0371793Y

Dossier suivi par : DYKAS Christelle
Téléphone : 02 47 41 29 41
Courriel : christelle.dykas@aftral.com

Etablissements privés d'enseignement professionnel, d'enseignement à distance et de formation de dirigeants d'entreprises. Siège social : 46, avenue de Villiers - 75847 - Paris Cedex 17 - Association loi 1901 - N ° de déclaration d'activité 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la région Ile de France - SIRET : 30540504500017 - NAF : 8559A - N ° TVA : FR95305405045

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT
13 AVENUE DE GRAMMONT
37000 TOURS
France
SIREN : 981322480

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT
13 AVENUE DE GRAMMONT
37000 TOURS
France

Vos références	2026-03-0390-3
Code client	500591153
Devis N°	DEV202603395788
Commande N°	CDE202603075329
Date	13/03/2026
N° intracom TVA	FR89981322480

(P)laces, (H)eures session, (J)ours, (U)nités

Désignation	Qté	U O	PU.HT	Mt Remise	MT H.T	TVA	MT TTC
Enseignement CFCP23 - TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur - CFCP624E0004 (Inter) du 23/03/2026 au 23/06/2026, durée : 434,00h. - lieu : AFTRAL TOURS 37210 PARCAY-MESLAY.							
> LAFON Sylvain (Total présence : 434h) - ref. : 807927182 IDE : - Période facturée du 23/03/2026 au 23/06/2026 MONTANT TOTAL DE LA FORMATION 6510€HT/7812€TTC - MONTANT PRIS EN CHARGE PAR POEI FRANCE TRAVAIL 3255€HT/3906€TTC SOIT UN RESTE A CHARGE ENTREPRISE DE 3255€HT/3906€TTC	1,00	P	3 255,00	0,00	3 255,00	20,00%	3 906,00
Total ... EURO					3255,00	651,00	3906,00

- Acompte versé	0,00
Net à Payer	3 906,00 €

TVA exigible sur les encaissements		
C	Taux	Montant
201	20,00 %	651,00

Conformément aux art. L441-3 modifié par la loi 2001-40 du 15 mai 2001 et L441-6 modifié par la loi 2008-776 du 4 août 2008 du Code de Commerce, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû. En outre, pour les clients professionnels, conformément au Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement exigible en cas de retard de paiement est fixé à 40€.

Informations générales de règlement
Date d'échéance : 07/08/2026 - N° compte : 500591153 - N° facture : 1262432101419 - Net à payer : 3 906,00 € Conditions de paiement : Virement à 30 jours Coordonnées du pôle règlement : pcn.aftral.siege@aftral.com Le numéro de facture est à rappeler obligatoirement avec votre règlement : 1262432101419 .

Modalité de règlement par virement Le numéro de facture est à indiquer dans l'intitulé de votre virement : 1262432101419 .
Références bancaires : IBAN/BIC : FR76 3006 6101 4100 0103 1030 797/CMCIFRPP

Modalité de règlement par chèque Le numéro de facture est à rappeler au dos du chèque : 1262432101419 .
Règlement à adresser à : AFTRAL POLE CLIENT NATIONAL 46 avenue de Villiers 75017 Paris